



**PRÉFET  
DE L'AUBE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des  
territoires de l'Aube**

Gilles HUGEROT

Service Eau Biodiversité

Tél : 03 25 71 18 16

Mél : gilles.hugerot@aube.gouv.fr

Troyes, le 07/02/2023

Direction Départementale  
des Territoires de l'Aube

SAME

Bureau de l'Urbanisme

1 Bd Jules Guesde

10 026 TROYES Cedex

à

Madame Sandrine PARIZEL

**Objet : PC01018522C0003** – CPVSUN40 – Réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 kWc – LAGESSE - parcelle cadastrale ZD103

En réponse à votre mail reçu le 9 janvier 2023 concernant le dossier visé en objet, je vous informe que :

- Ce projet prend place sur une ancienne carrière calcaire ayant également eu une activité récente de décharge. L'inventaire des zones naturelles présentes dans l'aire d'étude éloignée autour de la Zone d'implantation potentielle (ZIP) du projet est menée de façon précise et exhaustive en pages 80 à 84 de l'étude d'impact (EI) liée au présent permis de construire.

Il en ressort une absence d'aires sous statut de protection forte (Réserve naturelle, protection des biotopes par APPB) et sous statut de protection contractuelle (sites Natura 2000)

- On relève par contre la présence de 11 ZNIEFF, dont la ZNIEFF type 1 N°210020095, située à environ 400 m au Sud-est de la ZIP. Elle a comme principal caractéristique d'abriter d'anciennes carrières souterraines comprenant sept gîtes d'hibernation, de transit et de reproduction pour six espèces de Chiroptères, les seuls gîtes du secteur du Chaourçois. L'EI établit des liens assez nets de fonctionnalité entre cette ZNIEFF et la ZIP en raison du fort contexte agricole intensif environnant qui fait de ces milieux ouverts un terrain de chasse (aux insectes) de prédilection pour ces espèces dont le rayon d'action est relativement faible.

La ZNIEFF type 2 N°210008946, à 2500 m au Nord de la ZIP, présente majoritairement des habitats forestiers typiques de la Champagne humide. Elle abrite des oiseaux patrimoniaux (Milan Royal, Tourterelle des bois, Pie-grièche écorcheur...) inféodés à ces milieux forestiers et aux lisières ainsi que des amphibiens dans ses zones humides.

- Les inventaires terrain menés en 2021 par le BE MICA mettent en évidence que l'ancienne carrière constitue également un terrain de chasse et un corridor écologique pour un ensemble d'espèces de cette ZNIEFF type 2 (oiseaux et amphibiens).

- La séquence ERC développée dans l'Evaluation d'Incidences présente de ce fait de nombreuses mesures visant à préserver une part importante des secteurs à forts enjeux faune et flore au sein de la ZIP, tous taxons confondus.

- Au regard de la carte localisant les territoires de chasse des Chiroptères p. 144, des cartes synthétisant les enjeux faune-flore p. 148-149 et de celle synthétisant les mesures ERC p. 37, on peut penser que les impacts résiduels du projet, tant dans sa phase travaux que dans son exploitation seront globalement faibles pour les différents taxons.

Toutefois, sur ce strict aspect des atteintes potentielles à des espèces protégées, l'analyse et les conclusions du SEBP de la DREAL Grand Est sont prépondérantes.

L'adjoint au chef du service Eau et Biodiversité



G. HUBEROT